

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 15 février 2024

Délibération n°10

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents ou représentés : 22
 Nombre de votants : 22 Vote pour : 22 Vote contre : Abstention :

Date de convocation : 30 janvier 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs : Mme CHOUX - Mme GUYEN – M. MATOCQ-GRABOT – M. METHOT (suppléant de Mme TISSOT-TRULLARD) - Mme ROGEBOZ

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. BODIN – M. LIME – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BILLOT (pouvoir à M. ALPY) – Mme BRAND (pouvoir à Mme ROGEBOZ) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à Mme GUYEN) – M. MOLIN (pouvoir à M. MATOCQ-GRABOT) - Mme TISSOT-TRULLARD (suppléée par M. METHOT)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. FROEHLI (pouvoir à Mme SAUMIER) – M. GUY (pouvoir à M. BODIN)

Communautés de communes : M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN) – M. PETIT (pouvoir à M. LIME) – Mme ROGNON (pouvoir à Mme BARTHELET)

OBJET : PROLONGATION DE PORTAGE

Le règlement de l'EPF fixe à 4 ans la durée de portage des opérations confiées par les collectivités. Cette durée de portage peut être prolongée de 2 ans, renouvelable trois fois. Le portage de l'opération commence à la date de première acquisition. Plusieurs conventions peuvent faire l'objet d'une décision de prolongation soit à 4 ans, 6 ans, 8 ans, 10 ans voire à 14 ans pour les portages les plus longs.

Le Conseil d'administration est invité à statuer sur le(s) demande(s) de prolongation dans le tableau ci-après :

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
64	ZA Roulans	CC Doubs Baumoisi	06/09/2010	10/04/2023	120 mois (10 ans)	10/04/2023	168 mois (14 ans)	Projet de zones d'activités économiques toujours en cours
236	Acquisitions foncières Micropolis	Syndicat Mixte de Micropolis	28/08/2013	10/12/2013	120 mois (10 ans)	10/12/2023	168 mois (14 ans)	Projet non finalisé
299	Réaménagement pour commerce et habitat en centre bourg	Tarcenay-Foucherans	25/11/2015	06/04/2016	96 mois (8 ans)	06/04/2024	120 mois (10 ans)	Absence de projet définitif
306	Projet d'habitat en centre bourg de Bannans	Bannans	24/02/2016	20/06/2016	96 mois (8 ans)	20/06/2024	120 mois (10 ans)	En cours de rétrocession
316	Projet d'habitat secteur sur le Crêt Ancien	Gilley	18/02/2020	24/07/2020	48 mois (4 ans)	24/07/2024	72 mois (6 ans)	Projet de résidence seniors non encore finalisé à ce jour
399	Ancien restaurant les Tourbières	Frasne	17/11/2017	08/03/2018	72 mois (6 ans)	08/03/2024	96 mois (8 ans)	Opération en cours
422	Propriété Consorts Vincent, carrefour bretelle RCEA	Blanzay	12/12/2018	15/10/2019	48 mois (4 ans)	15/10/2023	72 mois (6 ans)	Remboursement échelonné

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240215-DEL2024_CA_10-DE



N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
582	Maison Vuillermoz	Lavans-lès-Saint-Claude	19/08/2019	26/06/2020	48 mois (4 ans)	26/06/2024	72 mois (6 ans)	Opération en cours
664	OAP Rue Neuve	Seloncourt	28/01/2020	06/02/2020	48 mois (4 ans)	06/02/2024	72mois (6 ans)	Projet en cours de montage

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver les demandes de prolongation figurant dans ci-avant,

ET AUTORISE

- le directeur à signer les avenants correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY